

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Band:</b>	57 [i.e. 58] (1987)
<b>Heft:</b>	7: Rail 2000 : une chance unique pour la région!
<b>Rubrik:</b>	[Impressum]

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

laisse bien augurer du résultat de cette « première ». La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu, vraisemblablement à Moutier, au début du mois de décembre.

### **Commission pour la protection de la nature et du patrimoine**

La commission a salué avec beaucoup de satisfaction la création d'une fondation qui a récemment procédé à l'achat de l'immeuble du Martinet de Corcelles. Avec la collaboration de plusieurs autres collectivités et associations préoccupées par la protection de ce témoin de notre passé pré-industriel, l'ADIJ s'efforcera de redonner vie au Martinet. Nul doute que, à l'image de la SEVA, de la Migros,

de Von Roll, d'autres organismes publics et privés apporteront à cette entreprise, un soutien moral... et matériel !

### **Commission économique**

La commission économique a mis au point le programme de deux cours de formation qui se dérouleront dès janvier 1988. Le prochain numéro du Bulletin contiendra toutes les précisions à ce propos.

Par ailleurs, elle appuie M. Bovée dans la poursuite des travaux relatifs à l'actualisation de la banque des données et à l'élaboration d'un indice conjoncturel. Notons à ce sujet que les travaux et contacts préalables étant bien engagés, les premiers calculs devraient être livrés au début de l'an prochain. (pag)

#### **Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Président ad interim :  
Philippe Degoumois, avocat et notaire,  
2740 Moutier

Secrétaire général  
et rédacteur responsable :  
Pierre-Alain Gentil, 2800 Delémont

#### **Administration de l'ADIJ et rédaction des « intérêts de nos régions »**

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51, c.c.p. 25-2086-1